



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

L'État et l'avenir de la ligne POLT

Question écrite n° 7279

Texte de la question

M. Aurélien Pradié attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la situation préoccupante de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT). Axe structurant du territoire national, cette ligne historique relie la capitale à plusieurs villes majeures du centre et du sud-ouest de la France telles que Orléans, Châteauroux, Limoges, Brive, Cahors, Montauban et Toulouse. Elle joue un rôle essentiel en matière de desserte des territoires ruraux et de désenclavement des régions non couvertes par le réseau à grande vitesse pour 5 millions de Français. Malgré le lancement d'un programme de modernisation en 2018, pour un montant annoncé de 1,9 milliard d'euros d'ici à 2027, les difficultés persistent. Le service est marqué par une vétusté importante du matériel roulant, des retards récurrents, des suppressions de trains, des problèmes d'accessibilité dans plusieurs gares et une offre insuffisamment fiable pour les usagers d'un territoire égal aux autres et ne méritant pas d'être aussi mal desservi. Les travaux actuellement en cours sur les infrastructures, notamment le renouvellement des voies et des caténaires entre Orléans et Montauban, impliquent de nombreuses interruptions de circulation, sur la période 2025 et 2026. Par ailleurs, la livraison des nouvelles rames Intercités Oxygène, initialement prévue pour 2023, a été reportée à janvier 2027 en raison de problèmes techniques. Cette situation suscite de vives inquiétudes et frustrations parmi les usagers, les élus locaux et les associations mobilisés qui constatent une dégradation continue de la qualité du service sur cette ligne pourtant essentielle à la cohésion des territoires ainsi qu'un manque de cohérence quant à l'ambition écologique du ferroviaire. Une récente mobilisation dans le département du Lot, ayant rassemblé de nombreux usagers et élus, a notamment mis en lumière l'exaspération croissante des territoires traversés par la ligne POLT, qui craignent d'être relégués à une desserte ferroviaire marginalisée. En conséquence, il lui demande comment le Gouvernement entend garantir le respect du calendrier et des engagements financiers annoncés pour la modernisation de la ligne POLT ? Quelles dispositions sont envisagées pour anticiper la mise en service effective des nouvelles rames Oxygène ? Quelles mesures concrètes seront prises pour limiter l'impact des travaux sur la qualité du service, en particulier en matière de ponctualité et de continuité de la desserte ? Quelles garanties peuvent être apportées quant au maintien, voire au renforcement, de la desserte des gares intermédiaires, dans une logique d'égalité territoriale et d'accès au service public ferroviaire ? Il souhaite obtenir des précisions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7279

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#), page 4140